



UNION NATIONALE DES SPECIALISTES EN MATERIELS DE PARCS ET JARDINS
Syndicat professionnel
11, rue d'Uzès 75002 PARIS tél. 01 44 82 04 63 fax 01 44 82 04 64 mail syndicat.smj@free.fr

Communiqué de presse
Diffusion immédiate

JARDINER TOUTE L'ANNEE EN TOUTE SECURITE

Conseils, préparation, montage, mise en route et SAV

Paris, le 1er Novembre 2006 :

Dans le cadre de sa politique de valorisation de sa filière, le SMJ - *Union Nationale des Spécialistes en Matériel de Parcs & Jardins* - a lancé une vaste campagne de communication, dont l'objectif est de sensibiliser le grand public aux questions de sécurité concernant l'utilisation des matériels de Parcs & Jardins du type tronçonneuses, élagueuses, tondeuses... Cette campagne se traduit par la création d'une affiche destinée à une exposition en magasin qui viendra mettre en valeur les services rendus par la profession.

UN OBJECTIF : FAIRE RECONNAITRE NOTRE PROFESSION EN VALORISANT NOTRE FILIERE

Notre profession de **spécialiste en maintenance et réparation de matériels de Parcs & Jardins** souffre d'un réel manque de reconnaissance auprès des consommateurs puisque nos magasins spécialisés sont malheureusement trop souvent assimilés aux grands magasins de bricolage.

Cette campagne "**Ici, nous assurons conseils, montage, préparation, mise en route et SAV**" vient donc mettre l'accent sur les services complémentaires mais néanmoins indispensables proposés au sein de notre réseau d'adhérents.

LA PRISE EN COMPTE DE LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Les accidents domestiques dus aux mauvaises manipulations voire à l'utilisation inappropriée des matériels de Parcs & Jardins sont encore trop fréquents.

La promotion des services permettra donc à terme, de faire prendre conscience aux consommateurs de la prise en compte de leur sécurité. En effet, les points de vente spécialisés de notre réseau disposent d'un **SAV intégré** qui assure la réparation et la maintenance des matériels, garantissant ainsi leur maintien en conformité pour une utilisation en toute sécurité et un prolongement de leur durée de vie. Rappelons que cette prestation n'est d'ailleurs disponible que chez les spécialistes.

Par ailleurs, **la préparation et la mise en route** des machines devant le consommateur est un service supplémentaire qui permet au consommateur d'utiliser ses matériels en toute sécurité.

Pour prévenir des accidents voire en réduire considérablement leur nombre, le SMJ milite d'ailleurs en parallèle pour obtenir une disposition visant à rendre cette mise en route obligatoire. Cela permettra de tenir le consommateur informé des règles de sécurité et d'entretien des matériels pour une utilisation à la fois optimisée et sécurisée.

En effet, qui d'autre que les techniciens, régulièrement formés aux nouvelles machines, sont susceptibles de conseiller au mieux les utilisateurs?

Ce sont tous ces services qui, mis en valeur auprès des consommateurs, pourrons contribuer à réduire le nombre d'accidents domestiques. C'est pourquoi notre profession s'attache à promouvoir cette offre globale de services, une offre qui allie conseil et sécurité pour que jardiner puisse rester un plaisir.



Contact presse :

Magalie DEMOETE au 06 73 35 00 84 ou sur communication@smj-syndicat.fr